



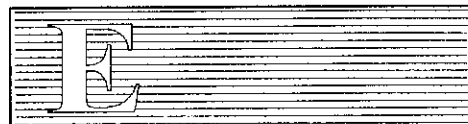
NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Première réunion du Comité de l'information
pour le développement

28 juin - 2 juillet 1999
Addis-Abeba (Ethiopie)



Distr.: GENERALE

E/ECA/DISD/CODL1/CRP12
30 juin 1999

Original: Anglais/Français

**L'EXPLOITATION DE L'INFORMATION POUR
LE DEVELOPPEMENT EN COTE D'IVOIRE**

~~CIRC
501.131.1
E965~~

L'EXPLOITATION DE L'INFORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT EN COTE D'IVOIRE

CNTIG

INTRODUCTION

L'importance de l'information est de nos jours reconnue de tous dans le processus du développement. L'analyse de besoins en information sur les ressources physiques et humaines dans nos pays a montré que le niveau actuel des informations n'est globalement pas satisfaisant quant à l'ampleur des problèmes auxquels les sociétés sont confrontés pour la gestion de ces ressources. Il fallait dès lors conformément aux recommandations du sommet de la planète, tenu en juin 1992 à Rio de Janeiro, créer un cadre où toutes les préoccupations seront expliquées en enjeux vitaux à l'aide d'informations pour un développement social, économique et physique durable.

I - EXISTENCE D'UN PLAN NATIONAL D'ACTION ENVIRONNEMENTALE (PNAE) EN COTE D'IVOIRE

La préparation du plan national d'action environnementale de la Côte d'Ivoire a commencé en 1992. Le processus a consisté dans un premier temps en des consultations et appel des structures productrices d'information en vue de définir de nouvelles perspectives stratégiques articulées autour des préoccupations de durabilité. Ceci parce que les méthodes utilisées au cours des années précédentes n'ont pas permis de faire face à la destruction de l'environnement. Il s'agissait donc de mettre l'accent sur les réunions de groupes, les ateliers régionaux, nationaux et les consultations des groupes de travail. C'est conformément à cette préoccupation que le séminaire sur le lancement du processus d'élaboration du PNAE a eu lieu du 28 au 30 novembre 1994 à IBIS-Plateau. Ce séminaire a été donc l'occasion d'une large concertation entre les différentes catégories d'acteurs sur les enjeux et les défis qui interpellent l'ensemble des ivoiriens.

Dans un deuxième temps, il a été question de construire un consensus avec l'assistance de consultants locaux et du gouvernement ivoirien.

Le plan national d'action environnementale devient alors très vite un cadre stratégique, permettant à la Côte d'Ivoire grâce à certaines structures techniques nationales d'identifier ses priorités environnementales et de définir les bases de systèmes des ressources pour des solutions plus originales.

Mais à quel outil doit-on recourir ?

II - EXISTENCE DE LA GEOMATIQUE EN COTE D'IVOIRE.

- 1 Historique

-2 L'importance d'un nouvel outil de gestion : le SIG

III - L'IMPLICATION DU SIG DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Foresterie : La Côte d'Ivoire a connu une diminution remarquable de ses ressources forestières. Il est rapporté que 80 % des 13 millions d'hectares de forêt dense de Côte d'Ivoire

ont disparu entraînant avec eux une richesse biologique inestimable. De nos jours, la végétation naturelle de Côte d'Ivoire existe à l'état de fragments dispersés. Les parcs et réserves ivoiriens existants ainsi que les forêts classées font l'objet d'une pression anthropique croissante et leur protection reste à ce jour problématique.

C'est dans le souci de sauvegarder du patrimoine forestier que les autorités gouvernementales ont décidé par le biais de certaines structures techniques nationales d'opter pour l'utilisation d'un nouvel outil de planification gestion.

Quelles en ont été les implications

Plusieurs travaux ont été réalisés parmi lesquels le cas du parc national d'Azagny.

La réserve d'Azagny située à une centaine de kilomètres d'Abidjan a été érigé en Parc National d'Azagny par décret N° 81-218 du 02 avril 1981. Cet espace naturel officiellement protégé depuis 1960, mais n'ayant bénéficié d'aucun aménagement notable, ni d'aucune protection réelle, a été laissé à la merci des populations. Face à cette situation de plus en plus inquiétante, seule l'utilisation d'un système d'Information Géographique (SIG) à la gestion du Parc National d'Azagny s'avère indispensable.

Avec une approche méthodologique bien appropriée, le SIG conçu sur le Parc aura permis d'asseoir une stratégie de préservation des sites sensibles écologiquement ou importants pour la régénération naturelle de certaines formes de vie. Après son aménagement (1982 – 1985), des études écologiques menées par des chercheurs allemands basés dans le parc ont favorisé la réintroduction de certaines espèces en voie de disparition. D'autres aménagements ont pu être réalisés dont le tracé des différents circuits à l'intérieur de l'espace protégé pour sa valorisation.

Bassins versants : La Côte d'Ivoire comprend 11 bassins versants dont quatre principaux, d'Ouest en Est : Cavally, Sassandra, Bandama, Comoé. L'exploitation, la coordination et le suivi des différents cours d'eau du pays se sont fait jusqu'à présent de manière non rentable pour les activités consommatrices d'eau de surface. Cette situation n'est pas sans incidence sur le régime global des cours d'eau. C'est ainsi que le CNTIG sous la conduite du Haut Commissariat à l'Hydraulique crée par décret n° 96-136 du 26 février 1996 s'est proposé de mettre en place un système d'Information National pour l'ensemble des bassins versants du territoire car des stratégies s'appuient désormais sur le principe de primauté des bassins comme unité de gestion.

A ce jour la réalisation sur le «bassin versant du Bandama» est achevée. Le bassin versant du Bandama couvre 97.000 km², soit environ 30 % du territoire national, 7 régions sur les 16 que comptent le pays ont leur périmètre compris dans ce bassin.

Avec ce SIG mis en place, le HCH dispose désormais d'un outil opérationnel de diagnostic et de planification des ressources hydrauliques du bassin.

L'élaboration d'un modèle de simulation des eaux de surface dans le bassin par un consultant dans le cadre du même projet vient en appont au SIG pour réduire les incertitudes et éclairer les prises de décisions.

Cadastre : Les pays africains dans leur développement sont confrontés à d'énormes problèmes d'investissement dont les financements dépassent largement les ressources propres de l'Etat. Ce qui les amènent alors à développer leur propre ressource.

L'imposition foncière connaît un regain d'intérêt dans cette optique car le foncier constitue une source de revenus potentielle des Etats qui apparaît encore mal exploitée. Les Etats, conscients de l'enjeu économique que constitue l'impôt tentent d'assainir sa gestion et de la rendre plus performante. C'est face à tous ces problèmes, que le Gouvernement ivoirien a initié en collaboration avec le CNTIG un vaste programme de réforme fiscale et foncière pour une gestion informatisée des biens fonciers. Ce système qui a pris en compte la maîtrise de l'espace (plan, parcellaire) ainsi que la base de données associées relatives à chaque parcelle consiste à mettre en place un outil de localisation précise des contribuables et des matières imposables. Les documents de référence sont obtenus grâce à une collaboration avec plusieurs structures techniques notamment des Directions du Cadastre du Ministère de la Construction et des services techniques des Mairies.

Le produit final est un système informatisé intégré du parcellaire et des informations qui leurs sont rattachés. Ce système permet aujourd'hui d'apporter des réponses aux préoccupations essentielles des gestionnaires du foncier par :

- La détermination exacte du nombre de lots dans chaque circonscription administrative ;
- L'identification exacte du nombre de lots avec titre foncier et l'état d'avancement de chaque parcelle dans la procédure d'accès au titre foncier ;
- L'identification des types de bâtis et l'usage réservé à chaque parcelle ;
- Le suivi régulier des contribuables ;
- La bonne programmation budgétaire ;
- L'intégration des autres régimes d'imposition.

Ce système est utilisable à la fois pour les communes et pour les gestions cadastrales.

SIG, pour le Haut Commissariat au Développement de la région des Savanes du Centre et du Nord. La réalisation d'un SIG et la mise en place des schémas directeurs dans ces parties (7 régions sur 16) du territoire ivoirien, a permis au Haut Commissariat de disposer désormais d'un outil lui permettant de centraliser et de maîtriser toutes les actions de développement sur son espace. Il permet en outre de faire de façon synoptique l'inventaire de l'existant afin de cibler objectivement les priorités dans tous les domaines d'activités s'exerçant sur la zone d'intervention à partir des requiers, des combinaisons de couches, des opérations de voisinage, des analyses spatiales, des calculs statistiques faits et de la réalisation de cartes thématiques.

IV - PERSPECTIVES POUR LES ANNEES A VENIR

La mise en place d'un PNAE en Côte d'Ivoire ainsi que l'utilisation d'un SIG dans les projets d'envergure environnementales voit créer de nouvelles perspectives d'actions à réaliser en fonction des impacts attendus sur l'environnement.

Il s'agit donc de :

- **SIG Haut Commissariat pour le Développement intégré de la Région Sémi-Montagneuse de l'Ouest.**

Le Haut Commissariat de la Région Sémi-Montagneuse a dans le souci de pouvoir gérer les atouts et activités de la région, sollicité le CNTIG pour la réalisation de la composante SIG du schéma Directeur relatif à cette région.

- **Projet SIG/GEPRENAF**

En vue d'optimiser leurs outils de suivi – évaluation et de gestion en général, le responsable du GEPRENAF (Gestion Participative des Ressources Naturelles et le Faune) a contacté le CNTIG pour réaliser un SIG.

- **Projet SIG/CNS**

Ce projet dont l'objectif est la fourniture de bases de données à référence spatiale et d'un SIG pour la sécurité nationale va démarrer incessamment. La durée du projet est de deux ans.

- **Projet SIG/Pharmacies privées**

Le SIG/Pharmacies Privées a été initié à la demande du Syndicat National des Pharmaciens privés de Côte d'Ivoire.

Le résultat attendu est la fourniture de base de données à référence spatiale sur les officines et les dépôts de pharmacie sur toute l'étendue du territoire national.

- **Projet SIG/Tourisme**

Ce projet initié en collaboration avec les responsables du Tourisme en Côte d'Ivoire, vise à mettre à la disposition des partenaires du Tourisme, un outil informatique de visualisation synoptique des infrastructures touristiques régionales et locales.

- **Projet BIT**

Il vise à doter le Bureau International de Travail (BIT) d'un outil de gestion informatisé d'une base de données pertinents.

- **SIG Communaux**

Il s'agira de l'implication des SIG dans la gestion quotidienne des 198 communes de Côte d'Ivoire, et le recouvrement des taxes fiscales.

- **Informatisation du Port Autonome d'Abidjan**

L'objectif est de mettre en place un système de gestion du Port Autonome d'Abidjan afin de pouvoir maîtriser l'espace portuaire et d'identifier tous les concessionnaires, et gérer enfin des formulaires d'accession à la concession.

CONCLUSION

La mise en œuvre de stratégies nationales pour l'environnement requiert des informations sur l'état des ressources ainsi que la capacité d'identifier les changements environnementaux et la volonté des locales de les suivre par de nouvelles techniques et méthodes plus performantes et moins coûteuses, telles les SIG.

Les projets SIG déjà réalisés ou en cours ou vont permettre de répondre aux besoins des partenaires demandeurs. mais le défi reste aujourd'hui à amener la communauté des partenaires SIG à reconnaître leur intérêt commun et à travailler ensemble vers une grande synergie de leurs efforts respectifs.